



Comment traverser des marchés houleux – en demeurant investi

En analysant les 40 dernières années, toutes les décennies ont connu une ou deux crises qui ont affecté les marchés. Dans les années '70, c'était l'embargo sur le pétrole et la crise de l'énergie. Dans les années '80, c'était le Lundi Noir – le krach boursier engendré par les négociations informatisées et les instruments dérivés. Les années '90 ont vu la Guerre du Golfe, la crise asiatique et l'effondrement de Long Term Capital Management.

Depuis le début de ce siècle, il y a eu l'éclatement de la bulle point.com, les attaques terroristes du World Trade Centre, la guerre en Irak et la crise financière américaine actuelle.

À toutes les fois, les marchés boursiers se sont redressés et ont affiché de solides gains à long terme. Les marchés fluctueront toujours, mais le plus longtemps vous restez investi, le moins vous serez affecté par la volatilité à court terme.

Pour le démontrer, nous avons analysé le rendement d'un placement de 10 000 \$ sur trois décennies – les années '70, '80 et '90 – et avons supposé quatre stratégies :

- ne rien faire – demeurer investi
- arrêter les pertes – lorsque le marché perd 25 %, se déplacer vers un certificat de placement garanti
- « acheter par échelons de baisse » – ajouter 10 % au placement lorsque le marché atteint son plancher
- se déplacer vers un CPG lorsque le marché atteint son plancher.

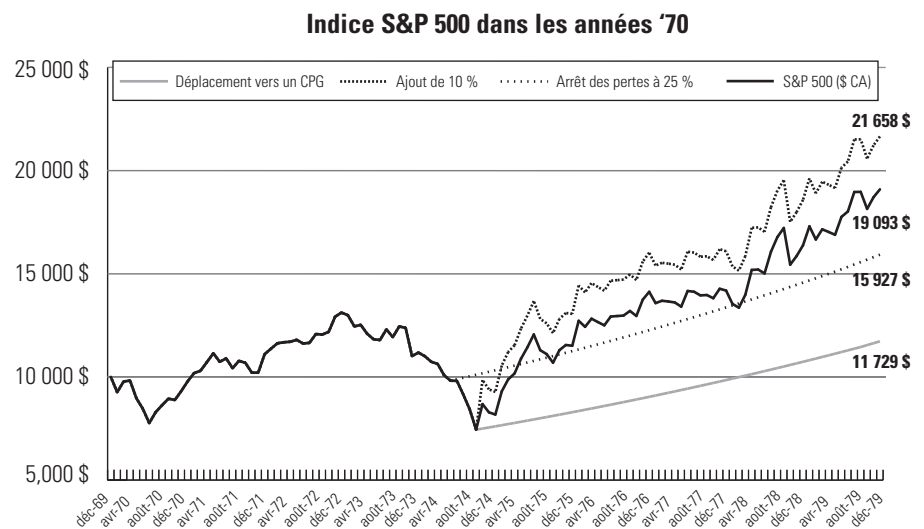
Les années '70

Malgré une baisse de 43 % de l'indice S&P 500 (libellé en dollars canadiens) entre décembre 1972 et septembre 1974, si vous aviez investi 10 000 \$ au début de 1970, votre portefeuille aurait affiché un gain de 91 % au cours de la décennie en demeurant investi.

Si vous aviez « acheté par échelon de baisse » lorsque le marché a atteint son plancher, votre placement aurait augmenté de 97 %.

Avec la stratégie visant à arrêter les pertes, votre placement aurait affiché un gain de seulement 59 %.

Si vous aviez déplacé votre placement vers un CPG lorsque le marché a atteint son plancher, vous auriez vu votre portefeuille augmenter de seulement 17 % depuis le début de la décennie.





Les années '80

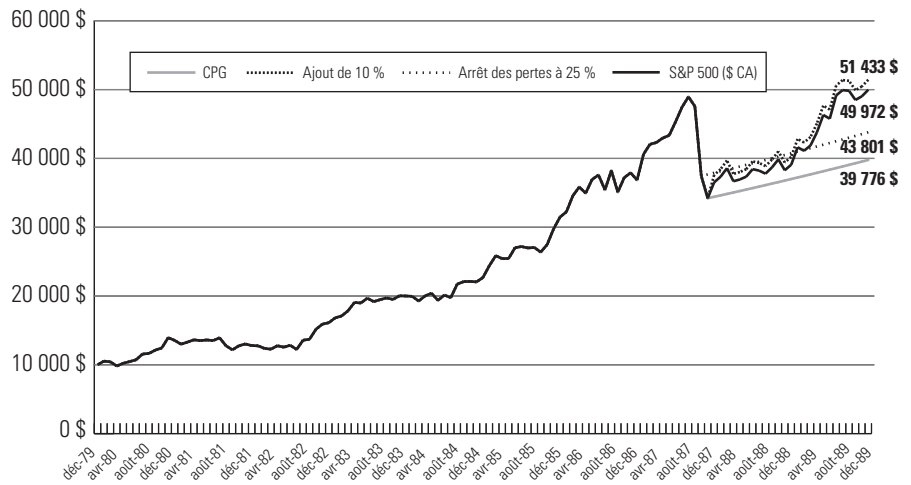
Comme les années '70, les années '80 ont connu une importante correction du marché – en 1987. Malgré une baisse de 30 % sur trois mois, si vous aviez investi 10 000 \$ au début de la décennie, votre portefeuille aurait enregistré un gain de 400 % avant la fin des années '80 en demeurant investi.

Si vous aviez ajouté un 10 % supplémentaire à votre placement initial lorsque le marché a atteint son plancher, vous auriez été en tête de 13 %.

Si vous étiez sorti du marché suite à une perte de 25 %, vous auriez tout de même enregistré une hausse de plus de 300 %, mais vous n'auriez pas atteint votre sommet précédent.

Si vous vous étiez déplacé vers un CPG lorsque le marché a atteint son plancher, votre placement aurait affiché une hausse de 300 % depuis le début de la décennie, mais la plupart de ces gains auraient été enregistrés avant 1987.

Indice S&P 500 dans les années '80



Les années '90

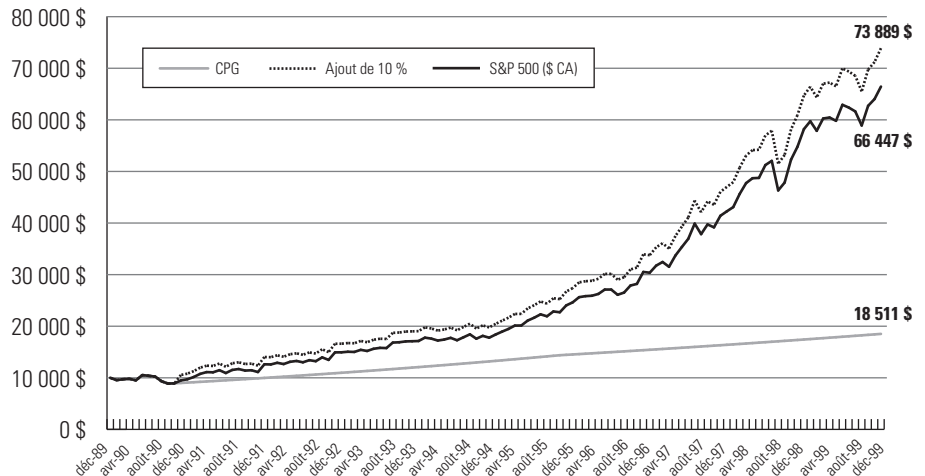
Il y a eu deux petites corrections du marché dans les années '90. La première, qui a eu lieu entre les mois de juillet et septembre 1990 lorsque le marché a chuté de 13 %, et la deuxième, qui a eu lieu entre les mois de juillet et août 1998 lorsque le marché a chuté de 11 %. Si vous aviez investi 10 000 \$ au début de la décennie, et que vous étiez resté investi, vous auriez enregistré un gain de 560 %.

Si vous aviez « acheté par échelon de baisse » en 1990 et que vous aviez ajouté un autre 10 %, votre placement aurait affiché un gain supplémentaire de 75 %.

Étant donné que la perte n'était que de 13 %, la stratégie consistant à arrêter les pertes ne s'applique pas.

Si vous aviez déplacé votre placement vers un CPG lorsque le marché a atteint son plancher, vous auriez vu votre portefeuille augmenter de 85 % depuis le début de la décennie.

Indice S&P 500 dans les années '90



Les chiffres historiques sont basés sur l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) et un taux moyen de CPG sur 5 ans.

Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter. ©Placements CI et le logo de Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc.



Bureau de Montréal
630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1820
Montréal (Québec) H3B 1S6
Tél. : 514 875-0090
Sans frais : 1 800 268-1602

Bureaux des ventes
Toronto Sans frais : 1 800 268-9374
Calgary Sans frais : 1 800 776-9027
Vancouver Sans frais : 1 800 665-6994

Équipe du Service à la clientèle -
Français : 1 800 668-3528
Anglais : 1 800 563-5181
www.ci.com